

Compte-rendu

André-Marie Ntsobé, Edmond Biloa, Georges Echu, *Le camfranglais : quelle parlure ? Etude linguistique et sociolinguistique*, Peter Lang, Frankfurt-am-Main - Berlin ..., 159 p. (préface de Kerstin Störl).

Si un nombre assez élevé d'articles apportent des éclairages sur le camfranglais (désormais CFG)¹, on manquait d'un ouvrage d'ensemble présentant les différentes facettes de ce parler mixte protéiforme dont la singularité a attiré l'attention des sociolinguistes et linguistes, au même titre que ses homologues de Côte d'Ivoire, le nouchi et du Congo démocratique, l'hindoubill. Le présent livre vise à combler cette lacune puisque « le mode d'investigation est aussi bien linguistique que sociolinguistique » et que « les auteurs s'attachent à la description systématique et approfondie du camfranglais aux plans phonologique, lexical, morphosyntaxique et sémantique ». De fait, les trois auteurs, qui se sont partagé la tâche, s'efforcent de couvrir l'intégralité du champ pour « donner un aperçu presque complet de ce parler complexe » à titre de « contribution importante dans le domaine de la linguistique des variétés ». Les citations précédentes, toutes extraites de la quatrième de couverture, montrent les hésitations des auteurs sur la portée de leur ouvrage décrit tantôt comme un aperçu tantôt comme une description systématique et approfondie. Une présentation détaillée et commentée permettra de trancher.

L'avant propos [pp. 9-10] du doyen André-Marie Ntsobé, initiateur du projet, invite à ne pas « snober le CFG » définie comme une « "parlure", c'est-à-dire une manière de s'exprimer particulière à quelqu'un ou à un groupe d'individus », dans la mesure où il s'agit d'un « phénomène de société ». Georges Echu, dans sa courte introduction [pp. 15-17] définit de façon très (trop ?) extensive le CFG « comme l'usage du français, de l'anglais et des langues camerounaises ainsi que des langues étrangères enseignées au Cameroun au sein d'un même texte ». Des explications étymologiques justifieraient d'ailleurs cette « création propre au contexte camerounais », puisque « l'affixe "cam-", signifiant "Cameroun" s'ajoute au mot composé "franglais" pour créer un nouveau composé "camfranglais" ». On est surpris que n'ait pas été mise en question ou du moins problématisée cette dernière appellation, puisque les enquêtes d'Harter² montrent que les usagers utilisent de nombreuses autres dénominations et que globalement *francanglais* est plus fréquemment usité par les locuteurs. L'auteur explique par ailleurs l'étude s'appuie sur une enquête réalisée non seulement en milieu scolaire mais aussi en milieu son

¹ Cf. encore dans ce numéro l'article de Feussi et plus indirectement les contributions de Mulo Farankia et de Ngo Ngok-Graux.

² Harter, Anne Frédérique (2007), « Représentations autour d'un parler jeune : le camfranglais », *Le Français en Afrique*, 22, pp. 253-266. Dans sa contribution ici-même, V. Feussi continue à utiliser *francanglais*.

scolaire dans trois villes camerounaises : Yaoundé, Douala et Bafoussam » et que « seuls les locuteurs du CFG identifiés étaient visés par l'étude : élèves et étudiants en milieu scolaire et autres jeunes évoluant en milieu non scolaire ». L'enregistrement audio de cent cinquante sujets (cinquante par ville) a permis de recueillir un corpus qui a été « transcrit par la suite et analysé systématiquement ». Ce corpus de base a été complété par un « riche corpus provenant des sources très diversifiées : journaux comme *Cameroon Tribune* et travaux de certains chercheurs ayant mené des enquêtes dans ce domaine ». Ici encore, on est surpris que ne soient pas davantage précisés les conditions de l'enquête (qui a effectué l'enquête ? où ? comment ? etc.), la sélection des enquêtés (âge, sexe, origine, langue maternelle, maîtrise éventuelle du pidgin-english, profession, etc.), le protocole de collecte des données (production « écologique » ou non, micro visible ou non, type de productions : monologue/dialogue/polylogue, définition préalable ou non de la parlure CFG auprès des enquêtés, etc.), les conventions de transcription³ ... On regrettera par ailleurs que les auteurs ne donnent pas de fragments étendus de ce corpus oral recueilli spécifiquement pour les besoins de l'enquête : Les annexes [141-157] fournissent bien des « textes illustratifs » mais 5 des 6 extraits présentés sont tirés de travaux publiés d'autres chercheurs et le seul exemplier présenté comme « corpus général » (et donc attribuable aux auteurs) est une suite de 172 phrases autonomes assez courtes (de 10 à 20 mots⁴) sans lien entre elles, suivies d'un extrait assez long tiré du journal *Cameroon Tribune* manifestement écrit par un journaliste. La fiabilité des exemples utilisés abondamment dans le cours de l'ouvrage est donc sujette à caution, d'autant que leur caractère « construit » et l'absence des amorces, reprises et autres « ratures » caractéristiques de l'oral montrent qu'ils ont au moins été « retravaillés » par les auteurs.

Le même flou persiste dans le chapitre 1 qui se présente comme un essai de définition du CFG. L'auteur, Edmond Biloa, après avoir donné le CFG comme un « parler hybride lexicalement constitué de termes issus des langues camerounaises, du pidgin-english, du français, de l'anglais » se contente d'ajouter en forme de lapalissade « soit la structure de ce parler obéit aux règles de la grammaire française, soit elle déforme ceux-ci » [19]. Comme preuve, il fournit quelques exemples lapidaires (de provenance inconnue comme d'ailleurs tous les exemples donnés dans l'ouvrage) immédiatement suivis d'une traduction en français central. Plutôt que d'aller plus loin dans l'analyse et de donner sa propre définition, l'auteur se contente de dire ce que le CFG n'est pas. Il le différencie donc (ce qui peut se justifier) à la fois du français et du changement de code. Passant à l'« analyse formelle » du CFG, il se borne à énumérer les dix « principes » de fonctionnement proposés par Chia en 1990, en rappelant que Chia lui-même n'avait pas « la prétention de croire qu'ils sont parfaits et exhaustifs ». Le lecteur s'attend donc à une analyse critique de

³ Dont on sait qu'elles sont loin d'aller de soi : cf. à ce propos Carole de Féral, (2006) « Etudier le camfrançais : recueil des données et transcription », *Le Français en Afrique*, 21, pp. 211-218.

⁴ Alors que les auteurs affirment [130] que « selon notre corpus [...] Chaque phrase comporte environ 24 mots, nombre variant entre 19 et 30 ». On doit donc en conclure que les exemples utilisés dans le corps du livre ont été choisis pour leur brièveté ou volontairement raccourcis (s'ils proviennent bien du corpus recueilli par les auteurs).

ces principes (d'autant plus que la description est ancienne et que les rédacteurs de l'ouvrage ne cessent de répéter que le CFG « évolue très vite ») et espère qu'on en arrive à une véritable définition ou à une délimitation du CFG mais ses espoirs sont déçus puisque le chapitre s'arrête là.

Nous passerons rapidement sur la chapitre 2 [27-40] du même auteur qui dépeint en termes clairs « le plurilinguisme camerounais » et la complexité du paysage et du marché linguistiques. Cet exposé maîtrisé, traitant de questions bien connues du spécialiste, s'achève sur la présentation des « langues composites » dont la première est le pidgin-english et la seconde le CFG. La mise en parallèle des deux parlars était intéressante et méritait d'être approfondie mais elle tourne immédiatement court.

Le chapitre 3 [41-61], rédigé par Georges Echu se présente comme une « description sociolinguistique du camfranglais » qui porte sur le statut, les contextes d'énonciation et les « sujets abordés ». Du point de vue typologique, comme le rappelle le linguiste, le CFG a été analysé successivement ou simultanément par divers linguistes camerounais comme un argot, un jargon, un sabir, un pidgin, un dialecte du français, mais E. G. se garde bien de trancher sur l'apparement typologique de ce « phénomène linguistique complexe à la conjonction de plusieurs facteurs ». Cette prudence de bon aloi n'est cependant pas toujours respectée puisque le CFG, au gré de l'inspiration peu contrôlée du rédacteur, est qualifié de « parler argotique de jeunes adolescents » [47] « langue fantaisiste » [45], « langue véhiculaire à portée limitée » [46], « langue artificielle » (par opposition aux langues naturelles comme le pidgin-english) [47] « jargon à l'envers » [53]. Plus judicieuses sont les considérations sur les rapports diglossiques que le CFG entretient par rapport au français et aux langues camerounaises (le CFG constitue la « variété basse ») ou la diversification du CFG en deux grandes variétés géographiquement marquées : le CFG de la capitale économique, Douala, « qui fait appel au français, à l'anglais, au pidgin-english et au duala » et celui de la capitale politique, Yaoundé, « qui emploie le français, l'anglais, l'ewondo, les formules de l'argot français et quelques mots d'origine pidgin-english ». S'y rajouterait une troisième variété puisque Bafoussam posséderait « une variété dominée à la fois par le pidgin-english et le ghomala et que nous ne saurions aborder ici faute de données palpables⁵ ». En ce qui concerne les fonctions du CFG, celui-ci remplit deux fonctions sociales : les fonctions d'identification et d'intégration d'un groupe d'âge (« les jeunes urbains ») et les fonctions de divertissement et d'amusement » (d'où son réemploi par les humoristes et les comédiens)⁶. Pour ce qui est des locuteurs, ils « sont fort variés » ainsi qu'en atteste l'énumération fournie : « élèves, étudiants, populations post-scolaires exerçant les petits métiers dans les grandes agglomérations du Cameroun, (vendeurs ambulants, chauffeurs de taxi, chargeurs dans les gares routières), bandits, voleurs à la tire, coupeurs de bourses, etc. ». Dans cet ensemble composite qui associe marginaux, scolaires et exclus de la croissance,

⁵ Ce qui ne manque pas de surprendre le lecteur puisque Bafoussam était le 3ème point d'enquête et que le corpus oral annoncé devait comporter 50 informateurs de cette localité.

⁶ Les auteurs auraient pu insister davantage sur les fonctions d'intégration citadine (le CFG est l'apanage des urbains puisque les jeunes des campagnes sont les principaux exclus) et de manifestation d'une identité camerounaise (CFG langue supra-ethnique). Cf. Queffélec « Les parlars mixtes en Afrique subsaharienne », *Le français en Afrique*, 22, 277-291.

c'est l'ensemble de la jeunesse urbaine qui est concernée, même si les garçons semblent des locuteurs plus actifs. Les contextes d'énonciation sont tout aussi divers : « cours de récréation (sortie de cours), salles de jeux, famille, dans la rue, au cinéma, dans la rue. Bref, dans tous les cadres informels où se rencontrent les jeunes ». Quant aux sujets abordés, ils sont tout aussi multiples : rapports sociaux entre jeunes, affectivité et problèmes sentimentaux, argent mode et loisirs, relations entre jeunes et aînés, vie scolaire, avenir et débouchés professionnels, actualité nationale et internationale. Ce sont donc des « sujets concrets, quelque peu terre-à-terre » mais qui sont en phase avec les préoccupations d'une « jeunesse mal à l'aise, "en situation", aux prises avec les réalités d'une existence de plus en plus difficile ».

Les trois chapitres suivants sont de nature linguistique : Le chapitre 4 « Analyse phonologique » [63-68] est le plus décevant puisqu'il repose sur une grave erreur de méthode. Après avoir noté justement que « le camfranglais n'est pas écrit mais est surtout oral », l'auteur prétend que « pour mener à bien une entreprise comme celle-ci [étudier la phonologie du CFG] il faut mettre l'accent sur l'orthographe⁷ », au prétexte que « les études sur le camfranglais écrivent les mots de cette langue de sorte que leur graphie reflète leur prononciation ». Cette aberration méthodologique (reconstituer le système phonologique à partir de transcriptions graphiques nécessairement approximatives) nous dispensera de résumer les conclusions de ce chapitre qui est totalement à réécrire⁸.

Le chapitre 5, rédigé par G. E. étudie le lexique du CFG [69-91]. Il est essentiellement consacré au classement des items appartenant au CFG (sans que le linguiste ne précise quelle variété il étudie) en fonction des langues prêtesuses. Pour chacune des langues sources, l'ouvrage donne des tableaux énumérant les termes CFG classés par ordre alphabétique et donnant leur signification. Sans que cela soit explicitement dit, les termes recensés semblent être des particularités lexicales (néologies formelles ou lexicales) étrangères au français de référence, ce qui fausse un peu les perspectives si l'on veut étudier l'apport quantitatif précis de chaque langue⁹. La première source est le français dont l'apport est divisé en « mots français » « regroupant à la fois français central et français régional du Cameroun » (49 items selon nos dénombrements), « termes provenant de l'argot » (32 items), « néologismes » (19 items), abréviations (26 items). Cette sous-taxinomie est suggestive même si elle est parfois arbitraire¹⁰, sujette à question¹¹. L'anglais est

⁷ Ce parti-pris est d'autant plus contestable que les auteurs signalent ultérieurement [85] que les CFG étant « essentiellement un phénomène oral, il y a manifestement une certaine instabilité au niveau de l'orthographe lorsque la parole est traduite en écriture ».

⁸ De plus, certains signes phonétiques sont totalement fantaisistes [67-68]

⁹ Par comparaison le travail de dénombrement fait par Annette Nguetchuing-Timnou dans son travail de DEA sur un corpus authentique recueilli au marché de Douala, montrait que le français fournissait 59 % des occurrences, l'anglais, 25 %, le pidgin-english et les langues camerounaises moins de 5% chacun, les 10 % d'occurrences restantes regroupant une majorité de termes fruit de la créativité langagière des locuteurs (néologismes propres au CFG, argots, camerounismes lexicaux, vocables d'origine inconnue de la descriptrice).

¹⁰ La différence entre argot et abréviation est souvent mal fondée : *asso*, troncature de *associé*, est classé comme abréviation alors que *clando*, diminutif de *clandestin*, est considéré comme « venant de l'argot ».

¹¹ Des lexies comme *frigo* (« frigidaire ») ou *se tourner les pouces* (« être inactif ») ne proviennent pas de l'argot. De même, on voit mal pourquoi *saper* (« s'habiller à la mode »)

présenté comme « la deuxième langue la plus importante dans la composition lexicale du CFG » : est fournie à titre de justification une liste de 153 termes avec leur signification, représentatifs de « l'influence de l'anglais standard et déformé » sans que les auteurs ne fassent la distinction entre l'anglais standard et l'anglais « déformé » et sans s'interroger sur la double appartenance de certains vocables à l'anglais et au français central lui-même emprunteur¹². Ce manque de précision et de commentaire est d'autant plus contestable que la troisième langue-source citée « la composante pidgin-english » qui fournit un relevé de 65 items peut, à beaucoup d'égards être assimilée à de l'« anglais déformé », ce qui pose des problèmes de classement des items¹³. La quatrième composante serait les langues camerounaises qui sont surtout représentées par « des langues de grande diffusion » : 40 termes sont listés comme « d'origine duala et/ou basaa », 27 comme « d'origine ewondo, bulu et eton », 13 comme « provenant des langues bamiléké », 6 comme « provenant des langues du Nord-Cameroun : fulfulde, haoussa », 3 comme « provenant des autres langues camerounaises » ; enfin 8 termes sont énumérés comme issues de langues non camerounaises, latin, espagnol, allemand, italien et ibo. Ce classement par langue d'origine nous a semblé parfois un peu hâtif et impressionniste car le parcours des mots voyageurs est souvent complexe et sa description mérite des recherches importantes ; faute de pouvoir les mener (les travaux étymologiques sur les langues en Afrique étant à leur début), une plus grande prudence s'imposait : l'auteur en est parfois conscient lorsqu'il note, à la suite d'Efoua Zengue, que « certains emprunts qui proviennent des langues locales, transitent par le pidgin-english ». Viennent ensuite « quelques remarques d'ordre lexico-sémantique » : les mots CFG « se caractérisent par la simplification au niveau lexical », « les termes provenant des autres langues [subissent une] tentative de francisation », des processus de « désémantisation et resémantisation des termes », sont actifs, ce qui entraîne le « caractère polysémique de certains termes ». L'étude lexicale est dans l'ensemble assez fine mais on regrettera que le linguiste n'ait pas vérifié l'hypothèse de Fosso rappelée en tête de chapitre selon laquelle les emprunts à d'autres langues que le français « intéressent surtout le substantif, le verbe et dans une moindre mesure mais très rarement les adverbes et les morphèmes grammaticaux ». La sélectivité catégorielle des emprunts est pourtant un argument important pour la typologisation du parler.

Le chapitre 6, le plus long [93-135], dû à E. B., est le plus novateur du livre : la morphologie constitue le premier champ d'investigation : après avoir rappelé la question de la relexification (de façon un peu redondante par rapport au chapitre précédent), l'auteur montre, à partir d'analyses précises sur des exemples nombreux la variété des procédés de création lexicale : onomatopées, dérivations, compositions, abréviations, réduplications et inversions, haplogies, dérivations

est classé comme terme venant du français central ou camerounais alors que le substantif équivalent *sape* (« bel accoutrement ; coquetterie) relève des néologismes.

¹² Des termes comme *barman*, *best-seller*, *boss*, *bulldozer*, *cameraman*, *cash*, *cocktail*, *copyright dancing*, *fair-play flash-back*, *footing*, etc. sont recensés dans les dictionnaires de français central... Il est donc difficile de dire s'ils proviennent de l'anglais ou du français.

¹³ Ainsi certains termes, selon leur classement relèvent tantôt de l'anglais, tantôt du pidgin, la seule différence étant graphique *know/no* (verbe « savoir ») *white/wat* (substantif « Blanc »), *give/gi* (verbe « donner »)...

impropres et hypocoristiques ; l'auteur aborde ensuite les problèmes de syntaxe proprement dits. Assez classiquement, l'exposé étudie successivement le syntagme nominal à travers l'actualisation du nom (articles, démonstratifs, possessifs, indéfinis), l'étude des problèmes de genre et de nombre ; viennent ensuite l'étude des pronoms (successivement, relatifs, interrogatifs, possessifs, personnels) et celle du syntagme verbal, avec des focalisations sur les constructions verbales, les temps verbaux (conjugaison du verbe) et l'accord (en fait neutralisation) du participe passé. L'auteur décrit ensuite le fonctionnement de l'adjectif et de l'adverbe et s'intéresse enfin aux « constructions de l'énoncé (modalités de phrase, subordination) caractéristiques de la phrase CFG). », il conclut sur ce qu'il appelle assez bizarrement « syntaxe du CFG » pour relever que le CFG a « aussi recours aux structures du pidgin-english », en particulier pour « les formes temporelles et aspectuelles [...] qui abondent¹⁴ dans le CFG » en illustrant son propos par des exemples mais sans préciser quand, comment, chez quels locuteurs ces structures apparaissent. Faute de place, nous ne pouvons présenter, discuter et commenter ici les nombreuses analyses proposées qui, globalement, nous ont semblé suggestives et neuves, même si le linguiste a trop tendance à porter des jugements normatifs¹⁵, est parfois maladroit dans ses formulations¹⁶, utilise une terminologie surprenante et inadéquate¹⁷ ou commet des erreurs d'inattention¹⁸.

La conclusion générale assez courte [133-135] et essentiellement récapitulative est suivie d'une bibliographie assez riche (recensant en particulier des travaux d'étudiants) [59 références] et d'un recueil de textes illustratifs [141-159] comportant 6 sources différentes, à la fois signe de diversité mais aussi d'hétérogénéité.

¹⁴ Nos propres observations fondées sur les corpus réunis par nos thésards ne vont pas dans le même sens et les calques du pidgin-english nous ont semblé assez rares, du moins chez les locuteurs vivants à Yaoundé.

¹⁵ D'où des appréciations du type « mauvais usage des articles » [102], « incapacité à respecter les nuances des pronoms relatifs » [111], « mauvais fonctionnement des pronoms personnels » [114], « emploi anarchique des pronoms personnels objet direct et indirect » [115], etc.

¹⁶ La formule suivante « En CFG on emploie généralement le locatif "là" pour désigner "ici" » manque pour le moins de transparence, tout comme est inapproprié l'emploi de "inhumain" [113] à la place de "non-humain" (versus "humain").

¹⁷ Il qualifie d'infinitif [121] la forme verbale invariable empruntée à l'anglais ou aux langues camerounaises, qu'il aurait été plus judicieux d'appeler forme neutralisée puisque cette forme sert aussi de présent et de participe passé. Tout aussi maladroite me semble la terminologie « parfait » pour désigner la séquence « avoir ou être + verbe à l'infinitif » (illustré par l'occ. 190 : *j'ai win l'affaire*) alors que « passé composé » aurait été plus adéquat d'autant que cette désignation est employée pour qualifier une séquence structurellement identique comme (occ. 181 : *j'ai begin à play les cartes*). Même perplexité devant la terminologie « parfait passé » pour la structure « avoir ou être à l'imparfait de l'indicatif + verbe à l'infinitif » (occ. 194 : *je t'avais tell que...*), alors que l'appellation « plus-que-parfait » eût été plus congruente avec la terminologie traditionnelle utilisée par ailleurs.

¹⁸ Il écrit indument que « le verbe *mentir* est régulièrement suivi d'une relative complément d'objet » pour commenter l'occ. 170 : *Il te ment que son oncal est un big milito*, alors qu'il s'agit d'une « subordonnée complétive » transitive directe, comme il est précisé plus justement quelques lignes plus loin.

Pour synthétiser nos impressions, on ne peut que se réjouir de l'existence de l'ouvrage dont « la lecture est un véritable enrichissement » comme le notait le préfacier [13] et qui est désormais une référence indispensable pour qui s'intéresse au paysage linguistique camerounais et aux parlars hybrides ; on ne peut que souhaiter que d'autres travaux, et en particulier des thèses en cours explicitant leurs bases sociolinguistiques, fondées sur des protocoles de recueil et de transcription de données adéquats, et exploitant des modèles d'analyse précis, complètent notre connaissance d'un objet fort complexe..

Ambroise Queffélec

Université de Provence et UMR 60.39

